

l'année, peu de temps après la grève des manutentionnaires de la tête des Lacs, on pouvait lire une autre manchette: *Wheat Buyers Soon May Ask if We Can Deliver*. C'était dans le *Financial Post*. Quand on a perdu une vente on ne peut plus la retrouver. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Voici un extrait de la lettre de James Richardson and Sons datée du 17 janvier:

Les Japonais s'intéressaient également à un stock de 17,000 tonnes de blé canadien figurant sur leur soumission hebdomadaire, mais ils ont dû y renoncer à cause de l'encombrement du port de Vancouver. Ils ont alors acquis une cargaison de blé australien.

Ainsi, nous avons perdu cette vente. Je le répète, le malheur des uns fait le bonheur des autres. On dirait que le gouvernement accepte de subir les conditions actuelles. On dirait qu'il n'accepte pas de prendre ses responsabilités.

Examinons la situation. La Commission du blé envoie ses vendeurs qui effectuent les ventes. On déclare alors à la Commission du blé à quelle date les clients voudraient qu'on leur livre les céréales. Elle connaît le genre de grain demandé. On l'informe plusieurs semaines à l'avance que certains bateaux ont été désignés pour livrer la cargaison. Elle a amplement le temps de vérifier où se trouve le genre de blé demandé. Après tout, la Commission du blé a acheté un ordinateur. Puis, elle informe les compagnies de chemins de fer que tant de wagons sont nécessaires pour livrer certains types de blé à certaines destinations. Les compagnies de chemins de fer choisissent alors ces wagons et font les livraisons demandées.

Mais qu'est-il arrivé? Dès le 15 novembre, le ministre de l'Industrie et du Commerce annonçait à la Chambre, à la grande satisfaction de tous, que la Chine nous achèterait 58 millions de boisseaux de blé entre décembre et le mois de juillet 1969. Nous avons obtenu le marché japonais après que les Japonais eurent refusé des envois de blé américain, trop dur et impropre à la mouture. C'était un marché tout trouvé. Nous avons le grain, sinon de cette année, du moins de l'an passé.

Le Sud de l'Alberta, plus près du port de Vancouver, a de bons stocks de blé n° 2. Sauf erreur, il y a au port de Vancouver demande de blé n° 2, n° 4 et n° 5. Je le demande encore une fois, qu'est-ce qui a cloché? Somme toute, la Commission du blé a obtenu un ordinateur et savait où se trouvait le blé. Elle est censée être plus efficace maintenant. Pourquoi dépêcher des vendeurs à l'étranger si nous ne pouvons répondre à la demande?

• (8.10 p.m.)

Le gouvernement a rejeté toute responsabilité pour le blé avarié et humide. C'est un [M. Korchinski.]

aspect du problème. Son inaction au moment de la grève à la tête des Lacs en est un autre. Les élévateurs terminus étaient encombrés, et quand le blé humide a été récolté, les terminus étaient à remanier l'espace alors qu'ils auraient dû être prêts pour le séchage à raison de 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Ils ne l'ont pas fait immédiatement. Pourquoi n'y a-t-il pas de grain sec présentement aux terminus de la côte ouest? L'automne dernier, la Commission du blé autorisait un contingent, pour livraison immédiate, de trois boisseaux de céréales humides. Il y eut une effervescence considérable chez quelques agriculteurs au voisinage des élévateurs. Ils ont inondé ces derniers et comblé l'espace disponible. Heureusement quelques-uns ont pu livrer leur contingent de trois boisseaux. Plusieurs attendent encore, car la ruée a congestionné les terminus. La situation aurait dû être analysée. La Commission du blé aurait dû autoriser un contingent d'un boisseau, en prendre livraison et indiquer la capacité des installations de séchage. Quand on aurait eu besoin d'autres céréales, un autre contingent aurait pu être autorisé. Le gouvernement a continué de lanterner avec ses projets d'aide au séchage des céréales. Nous, de l'opposition, ne cessons de signaler au gouvernement que les agriculteurs manquaient de liquidités et ne pouvaient sécher leurs céréales.

Un grand nombre de cultivateurs se sont laissé persuader que la Commission du blé prendrait tout leur grain quand on a annoncé le contingent de trois boisseaux. Ils s'attendaient à ce qu'au printemps, un contingent de six boisseaux les débarrasserait du grain humide. Beaucoup ont attendu. Ils espéraient livrer au moins deux ou trois autres boisseaux entre la fin décembre et le printemps. Que s'est-il passé? Rien, depuis la première inondation. Une enquête faite le 3 janvier a révélé qu'on a séché seulement 47 millions de boisseaux dans les fermes. Pourtant, on estime à 350 millions de boisseaux le grain gourd ou humide dans les fermes. Il est intéressant de signaler pourquoi le grain n'était pas sec et pourquoi il n'était pas disponible aux terminus de Vancouver. Voici un extrait d'un article du *Co-Operator* du Manitoba du 16 janvier 1969:

Des 1,800 points de livraisons soumis à l'enquête, 703 agents ont déclaré un nombre insuffisant de séchoirs dans la région... 358 points ont signalé un temps trop froid pour le fonctionnement des séchoirs, 210 agents ont dit que l'opération coûtait trop cher et 132 ont répondu que les cultivateurs comptaient sur les élévateurs régionaux ou se serviraient du grain à haut coefficient d'humidité comme de provendes.

D'après ma propre expérience dans ma circonscription où la quantité de céréales humides est abondante, les cultivateurs manquent